

Permanence du 14/11/2019

① Liste de deux groupes séparés mais voisins du site prévu pour l'accueil.

Après discussions, une "pétition" de contestation devrait suivre les votes.

Permanence du 27/11/2019

② Je suis absolument contre l'implantation de "gens du voyage" sur le site de Carvin. Les gens ont le droit de vivre comme ils l'entendent. Pas de droit de contribution des contribuables "républicains" qui ne peut être que des factices. Les "roms" ont le droit de s'éclairer ou de se chauffer, comme tout le monde, mais doivent régler leur consommation et payer leur déchets. Personne ne doit être peur et la loi.

[Signature]

Logement Christian
602 Rue Ferret
à CARVIN

③ Ci-joint un dossier contre l'implantation de l'aire d'accueil pour les gens du voyage avec argumentation.

HUBERT Nadine, Havez Marie, *[Signature]*, *[Signature]*

Michèle LOISON, *[Signature]*, Delattre, *[Signature]*, Embout Guy, *[Signature]*

30/11

④ Je suis natif de Carvin et je suis contre l'implantation d'une aire pour les gens du voyage. Il y a d'autres emplacements. Relatif à cette installation. Cette endroit n'est pas approprié. Il y a des habitations, le collège, la maternelles et toutes ces personnes ne sont pas en sécurité avec les gens du voyage installaient là. Beaucoup de dépôts sauvages depuis des années, des cas de incendies. L'emplacement n'est pas appropriés en vue des jeunes (collégiens, Maternelles) et surtout pour les Carvinois qui y ont leur logement avec cette situation (gens du voyage). Il n'y aura pas de sécurité et les habitations perdront toute leur valeur.

Pensons à la sécurité de nos amis Carvinois et à nos enfants.

Non à l'emplacement de cette aire des gens du voyage.

Mme Guillemyn-Koer, Rue Pasteur

⑤ Je suis absolument opposé à l'implantation de "gens du voyage" sur CARVIN. Il y a une explosion de la délinquance dans notre commune avec un laxisme dissolvant des pauvres policiers. Cela est amplement suffisant. Pas de vivre ensemble avec les vols de poules. Il y a d'autre sujet plus brûlant à s'occuper, veuillez enlever vos lunettes. Je vous invite à regarder les reportages TV pour vous rendre compte de toutes les nuisances inhérentes à cette proximité.

Jean Pierre BEAUPREZ, HB

de Rigné Arnaud

(7)

"Pour Carun, le Renaudeau enfin!"
liste soutenue par Marie Le Pen

Situé à proximité de nombreux riverains, de l'IME et d'établissements scolaires, le projet de l'aire d'accueil a déjà nuï, avec une installation récente de caravanes, qui a donné lieu à des incendies et des dépôts sauvages au cours du mois de novembre.

De surcroît, les riverains n'ont même pas été consultés (pas une seule réunion d'information contrairement à d'autres villes!). Nous les avons rencontrés et ils nous ont fait part de leur désarroi.

Nous demandons que ce projet se réalise sur un emplacement qui n'est pas susceptible de provoquer d'éventuelles nuisances. Par ailleurs, nous alertons sur le manque de moyens (pas de police municipale ni de vidéoprotection) de la Mairie de Carun pour assurer la sécurité du site.

Pour toutes ces raisons, nous sommes opposés à l'aboutissement de ce projet en l'état.

Arnaud de Rigné
Tête de liste



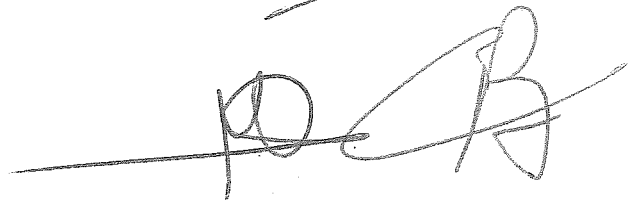
Philippe Boursaud
Conseiller municipal
de Carun



Les autres candidats
de la liste "Pour
Carun, le Renaudeau enfin!"



N.B: Certains candidats
de notre liste ont participé
individuellement.



5
COMMISSAIRE
ENQUÊTEUR

Je suis natif de CARVIN, j'y demeure depuis
filis de 40 ans. Je suis ABSOLUMENT CONTRE de
l'emplacement de cette aise d'accueil des gens
du voyage au (peut être par la suite des BOIS)
Sur l'ancien site de la fusserie "GOMESOL"
ce sont des DEGRADATIONS TOTALES au fil du
temps, DEGRADATIONS EXTERIEURES et INTERIEURES.
Je ne parle pas de la benne à ordures déposée
à l'extérieur, DEBOYANT à ciel OUVERT, il y a
une quinzaine de jours, ayant même vu des rats
aux alentours, la TOURNÉE et l'Écureuil venant de
la bouche d'incendie, utilisée par ces fusse-
ries qui coulaient à flots sur la chaussée.
MONTÉ pour une commune dont la municipalité
veulent obtenir la 3^{ème} fleur.

Qui va encore PAYER? De plus la municipalité
n'a pas informé la population carri-
noise, par distribution de tracts dans
les boîtes aux lettres.

C'est précisément NAVRANT vis-à-vis de la
population carrinoise de n'avoir pas
été informé pour les Cahiers de Doléances:

Bernard CARLIER

Conseiller Municipal au le 10/04/2010 au lieu

Propres partagés également par mes
voisins (Couple de personnes âgées ne peuvent
se déplacer) M^r et M^{me} NASIAK Jean Marie

D 1, rue Descartes 62220 CARVIN

5
COMMISSAIRE
ENQUÊTEUR